

# Canoniser le saint qui excommunia Mgr Lefebvre

Publié le 1 novembre 2013  
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)  
3 minutes

La réaction de François Mauriac à la nouvelle de la canonisation du pape Pie X se traduit par cette parole devenue tristement célèbre : « **Ce saint-là n'est pas de ma paroisse !** » Cette sentence exprimait toute l'aigreur que gardait le romancier français de la condamnation du Sillon dont il était un proche.

Bien que n'étant guère lecteur de François Mauriac, c'est cependant sa phrase qui me revint à l'esprit à l'annonce qui a été faite de **la canonisation des papes Jean XXIII et Jean-Paul II**, lors du consistoire du 30 septembre dernier par le pape François. Si, par malheur, ces deux papes devaient être canonisés, ils seront peut-être considérés comme des saints par l'Église conciliaire mais cette canonisation n'en fera pas pour autant des saints de l'Église catholique.

Étant donné qu'**aucun deuxième miracle n'a pu être déniché pour être placé au crédit du pape Jean XXIII**, c'est la convocation du concile Vatican II qui a été avancée par le pape François comme un argument décisif en faveur de sa canonisation. Pourtant ce concile fut imprudemment réuni et il tourna à la catastrophe pour l'Église.

« Il n'en est que plus certain que le Concile a été détourné de sa fin par un groupe de conjurés et qu'il nous est impossible de rentrer dans cette conjuration, quand bien même il y aurait beaucoup de textes satisfaisants dans ce concile. Car les bons textes ont servi pour faire accepter les textes équivoques, minés, piégés », de telle manière que « le résultat de ce Concile est bien pire que celui de la Révolution ». Là où le pape François considère qu'il y a un motif particulier pour la canonisation de Jean XXIII, nous y voyons au contraire une raison particulière de blâmer son attitude et son gouvernement.

En ce qui concerne Jean-Paul II, nous avons en lui le pape qui, en excommuniant **Mgr Marcel Lefebvre et Mgr Antonio de Castro-Mayer** en 1988, a en réalité **excommunié « la Tradition catholique »** au nom d'une pseudo-tradition vivante et dévoyée.

## De ces canonisations, délivrez-nous, Seigneur

Mais ce n'est pas simplement au motif de notre affection filiale pour notre fondateur que l'annonce de cette canonisation nous fait supplier le Ciel qu'elle n'ait pas lieu. Sa canonisation signifierait surtout l'accréditation officielle par l'Église de toute la nouvelle doctrine œcuménique accompagnée des gestes insensés qu'elle promeut. « Jean-Paul II est avant tout un politicien philo-communiste au service du communisme mondial à teinte religieuse. Il attaque ouvertement tous les gouvernements anticommunistes, et n'apporte par ses voyages aucun renouveau catholique .»

Il est grand temps d'intensifier nos prières, et même de commencer des prières et des jeûnes publics, afin de supplier le Ciel d'éviter la honte de la canonisation de ces papes qui se sont opposés à tous leurs prédécesseurs. Loin d'avoir édifié l'Église, ils en ont été des démolisseurs. Certes, nous pouvons et nous devons prier pour le repos de leurs âmes mais nous ne pouvons les prier. Non seulement ils ne sont pas de notre paroisse, mais ils ne sauraient compter au nombre de ces saints qui font la joie et la fierté de l'Église catholique. De ces canonisations, délivrez-nous, Seigneur ! Comme vient de le dire Mgr Bernard Fellay, nous avons un authentique moderniste à la tête de l'Église. C'est pourquoi il veut canoniser ses prédécesseurs modernistes.

**Abbé Régis de Cacqueray †**, Supérieur du District de France

Source : Fideliter n° 216

**Notes de bas de page**

1. [J'accuse le Concile](#), p. 10.[↔](#)
2. [Itinéraire Spirituel](#), p. 9.[↔](#)
3. [Ibid.](#), p. 10.[↔](#)